

A propos de l'ingénierie historique

Guy Thuillier

Citer ce document / Cite this document :

Thuillier Guy. A propos de l'ingénierie historique. In: Bulletin d'histoire de l'électricité, n°14-15, décembre- juin 1989. pp. 149-153;

doi : <https://doi.org/10.3406/helec.1989.1108>

https://www.persee.fr/doc/helec_0758-7171_1989_num_14_1_1108

Fichier pdf généré le 01/10/2020

A propos de l'ingénierie historique

Guy Thuillier

Les ministères, les entreprises commencent à se préoccuper de leur *mémoire*, des comités d'histoire, des associations se créent (1) ; ces nouvelles formes d'histoire devraient se développer dans les années 1995-2015. L'instabilité et les incertitudes du monde actuel expliquent sans doute ce recours à l'histoire : mais il fait apparaître de nouvelles méthodes pour construire et gérer des systèmes de recherches historiques, ce qu'on pourrait appeler des méthodes d'ingénierie historique.

Il faut bien voir ce que l'on entend par *ingénierie historique* : il s'agit de faire faire, non de faire, d'élaborer des programmes articulés de travaux, de définir des mécanismes d'incitation et d'aides à la recherche : c'est là chose fort complexe. Cherchons à préciser les principaux éléments de l'ingénierie historique :

1° il faut clarifier la demande, aider à la formuler, préciser les objectifs — souvent incertains, flous — du décideur ;

2° il faut fixer les étapes de la recherche, définir ce qui doit être prioritaire ;

3° on doit mettre en œuvre un ensemble de techniques particulières :

* orientation d'une collecte d'archives orales (2),

(1) Comité d'histoire de la Sécurité sociale, Comité pour l'histoire économique et financière du Ministère des finances, Comité pour l'histoire industrielle du Ministère de l'industrie, Association pour l'histoire de l'électricité, Association pour l'histoire des chemins de fer, Association pour l'histoire de la justice... Cf. G. Thuillier et J. Tulard, *Les écoles historiques*, 1990, p. 112-114.

(2) Cf. « Pour une politique des archives orales », *Revue administrative*, 1988, p. 563-567.

* évaluation d'un service d'archives (et définition d'une politique *adaptée* aux objectifs, fixation de critères de collecte plus larges, plus efficaces que ceux pratiqués habituellement),

* mise au point de systèmes de bibliographies informatisées et de banques de données ⁽³⁾,

* rédaction de *guides de recherches*,

* formation de cadres à la recherche historique dans des séminaires d'initiation,

* organisation de liens avec la recherche universitaire française (et étrangère) et définition de mécanismes d'aides à la recherche et à la publication,

* élaboration de mécanismes d'information et de confrontation (colloques, bulletins),

* audit des systèmes de recherche existants ⁽⁴⁾.

Ce sont là des techniques qui sont encore expérimentales, que l'on est en train de roder — ce qui ne va pas sans hésitations.

Suivant les opportunités, on doit mettre l'accent sur telle ou telle facette de la recherche : il n'y a pas une formule, mais de multiples *programmes*, il faut s'adapter au terrain, en utiliser toutes les aspérités, faire accepter (ce qui demande des talents de persuasion, de l'assurance, et de la souplesse) l'idée même de recherches programmées dont les résultats ne sont pas *visibles* avant cinq ou huit ans (ce qui est facilement accepté pour les sciences exactes...). En fait, les méthodes de cette ingénierie historique ne sont pas encore bien définies, parce qu'on est encore habitué au « flou » de la recherche universitaire, qui obéit rarement à un plan concerté (sauf quand il y a une forte personnalité à la tête de la discipline) ⁽⁵⁾. Peut-être ces méthodes de l'ingénierie doivent-elles être différentes pour le secteur public et pour les entreprises privées.

a) *Dans le secteur public*, l'ingénierie est mise en œuvre par des Comités d'histoire qui en précisent, en principe, les objectifs. Ces Comités ont maintenant une expérience commune, ils cherchent à définir des programmes : c'est peut-être une forme d'histoire qui se développera dans les vingt prochaines années ⁽⁶⁾, dans des secteurs d'histoire technique, plus ou moins délaissés par la recherche universitaire. Les Comités ont pour but d'aider la recherche, de

(3) Cf. « Informatique et bibliothèques : les banques de données rétrospectives », *ibidem*, 1988, p. 379-382.

(4) Cf. « L'audit d'un système de recherche », *ibidem*, 1989, p. 470-472.

(5) La recherche universitaire demeure axée sur le travail individuel, et les résultats des travaux de « laboratoire » n'ont pas été toujours probants en histoire (il y a toujours plus de colonels que d'exécutants, disait Lucien Febvre) : la qualité des travaux est variable.

(6) Cf. G. Thuillier, « Pour une réflexion sur l'innovation en histoire : comment développer un secteur de recherche en histoire contemporaine », *Mouvement social*, janvier 1988, p. 31-44.

financer (éventuellement) des travaux, d'élaborer (ou faire élaborer) des instruments de recherche. Jusqu'à présent, il s'agit le plus souvent d'explorations : on ne sait encore que d'une manière incertaine ce qu'est (et ce que peut apporter) un guide de recherche, on mesure encore mal l'incidence des archives orales (ce sont des archives constituées pour les historiens futurs des années 2025 ou 2030) et on ne possède encore aucune banque de données lourde liée à un Comité (7). Ce caractère exploratoire explique bien les incertitudes, les tâtonnements, les échecs même rencontrés ici et là :

- la tendance générale des Comités est d'être prudent dans leurs ambitions : c'est très net en matière d'archives, d'informatique documentaire, d'histoire administrative ; ils doivent tenir compte de résistances institutionnelles, et leurs moyens financiers (et en personnel) sont très limités,

- l'affichage des programmes d'action n'a pas toujours été très clair,

- les liens avec la recherche universitaire — parfois inexistante dans le secteur — ont été assez lâches, et trop peu d'universitaires s'intéressent à ces « expériences »,

- peu de décideurs ont été réellement impliqués, et les changements de cabinets ministériels ont souvent un effet fâcheux.

On voit que l'ingénierie historique doit prendre en compte ces obstacles : dans les Comités, on n'a pas, en général, consacré assez de temps à la négociation d'un programme, ils n'ont pas réussi à impliquer les décideurs, qui ont vu souvent avec défaveur la création de cellules historiques permanentes (ce serait là une analyse institutionnelle intéressante à écrire un jour).

b) *Dans le secteur des « entreprises »*, le problème de l'ingénierie historique se pose en termes quelque peu différents : il s'agit de préserver la mémoire d'une entreprise — dans une période de grande instabilité — de former (ou d'exploiter) une image culturelle de l'entreprise (8) ; si bien que les publications, l'audience à l'extérieur, les sous-produits « culturels » sont considérés souvent comme choses prioritaires (c'est une forme intelligente de mécénat culturel) : l'exemple le plus remarquable a été donné par Roger Martin à Pont-à-Mousson et B.S.N. (où l'accent a été mis, dès le départ, sur la protection des archives). L'ingénierie historique est quelque peu différente de celle du secteur public ; mais il s'agit bien là d'audit — ou d'évaluation — des systèmes anciens, de formulation de la

(7) Le Comité d'histoire de la sécurité sociale a publié une très volumineuse *Bibliographie d'histoire de la sécurité sociale* en dix volumes : le projet, élaboré en 1975, a été achevé en 1987... Or, si on montait un pareil système aujourd'hui, on aurait prévu dès le départ une banque de données dont les publications n'auraient été que le sous-produit : en quinze ans, les méthodes — et les objectifs — ont changé...

(8) L'on cherche à renforcer les liens corporatifs, ou la « culture d'entreprise », on lie histoire de l'entreprise et formation professionnelle.

demande et d'actions programmées (9). De fait, les grandes entreprises ont besoin, avant de s'engager dans de telles actions, de consultants (ou de sociétés de conseils) qui les font profiter du fonds commun d'expériences réussies depuis dix ans, et qui traitent « objectivement » le problème : l'intervention de consultants permet de faire l'économie d'erreurs (travaux qui n'aboutissent pas, ou travaux médiocres, systèmes imparfaits d'archivage), d'éviter les dérapages (notamment des « cellules historiques » qui tournent en rond), mais les consultants en ingénierie historique devront faire preuve de beaucoup de doigté et d'habileté, car les dirigeants d'entreprises aiment beaucoup les actions à échéance courte, et les écrits de « vulgarisation » — alors qu'en fait (l'exemple de Pont-à-Mousson le prouve bien) il s'agit souvent — tout comme dans le secteur public — de systèmes de recherches à échéance de 5, 10, parfois 15 ans (organiser un colloque n'a pas de signification en soi, c'est l'ensemble de 5, 6 colloques qui a une valeur historique) (10).

On voit l'ampleur des ambitions : cette ingénierie historique est une discipline toute jeune, qui tient compte des évolutions récentes de l'histoire (11), qui peut rendre de grands services tant aux administrations qu'aux entreprises. Il est possible qu'un jour, dans les services du Premier Ministre, on trouve — en 2000 ou 2010 — une cellule historique chargée de donner une impulsion commune, un appui technique aux différents comités des ministères : elle devrait chercher à développer ces nouvelles formes d'histoire « sur programme » en préservant la mémoire de l'Etat (notamment en cherchant à préserver certaines archives prioritaires, par exemple les archives scientifiques (12), à développer la collecte d'archives orales) (13), en gérant certains problèmes transversaux (par exem-

(9) Cf. *Mémoire d'avenir, l'histoire dans l'entreprise*, Economica, 1987, Michel Chabin, « Renouveau et enjeux des archives d'entreprises », *ENA-mensuel*, mars 1990, p. 24-25, « Histoire et entreprise », *Le Monde*, 23 mars 1990, p. 39-40. Des sociétés privées sont apparues.

(10) Rappelons un exemple : un colloque sur l'histoire du fer, présidé par Lucien Febvre, eut lieu à Nancy en 1955 (Roger Martin présidait une réunion), mais il est resté isolé, il n'a pas donné l'impulsion qu'on pouvait en attendre : pour développer l'histoire de la métallurgie, il eût fallu plusieurs colloques... Si bien que l'histoire de la métallurgie n'est pas en bon état en France aujourd'hui.

(11) On peut prévoir, et notamment dans le secteur des histoires « techniques », une réduction du nombre des travaux universitaires (la thèse de doctorat nouvelle formule incite à prendre des sujets plus faciles, qui ne supposent pas de longs « investissements »). Et les historiens non professionnels qui ont des connaissances « techniques » auront quelque peine à prendre la relève, si l'on ne les aide pas à se former.

(12) C'est un secteur qui est en train de se développer (Cf. « Les archives scientifiques », *Gazette des Archives*, 2^e trimestre 1989, p. 101-177). Il est d'autres secteurs qui justifieraient des actions prioritaires : par exemple les archives des entreprises de sondage (S.O.F.R.E.S., I.F.O.P., B.V.A....) ou les archives des associations d'éducation d'handicapés...

(13) Cf. « Pour une politique des archives orales », *art. cité*.

ple, tout ce qui concerne l'écologie et l'environnement devrait avoir une « priorité », en provoquant l'audit de certains systèmes « obsolètes », en coordonnant aussi les diverses formes de recherche dans les entreprises publiques ou privées. Ainsi l'ingénierie historique devrait-elle se développer notablement dans les vingt prochaines années ⁽¹⁴⁾. C'est un système d'incitation, d'analyse, d'aide, de coordination, c'est surtout la volonté de construire un projet en prévoyant les différentes étapes, en décidant les enchaînements nécessaires. Or ce sont là des méthodes délaissées en général par les universitaires — faute de temps et de moyens — et qui exigent beaucoup de talents diplomatiques (persuader les décideurs, obtenir une enveloppe de crédits requiert de la ténacité et de l'habileté dans la négociation) et de l'esprit d'entreprise (il faut être à la fois gestionnaire et visionnaire). C'est un véritable métier aux limites mal définies, et les règles du jeu ne sont pas encore fixées : mais il faut bien voir qu'il y a là une belle carte à jouer.

Guy Thuillier

(14) Il faut entrevoir, à brève échéance, une diminution des crédits de recherche du C.N.R.S. et des Universités consacrés à l'histoire contemporaine, ce qui n'encouragera pas les universitaires à bâtir des projets ambitieux.